

Communauté de Communes du HAUT PAYS BIGOUDEN

2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE JEUDI 30 MARS DEUX MILLE VINGT TROIS à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de PLOZEVET - Salle du Conseil - 14 rue Jules FERRY - 29710 PLOZEVET, sur convocation de Josiane KERLOCH, Présidente.

Présents : ALAIN Jacques, BERGOUGNOUX Flore, BERRIVIN Annie, BUREL Michel, BUREL Michelle, CARADEC Jean-Louis, CARIOU Jacques, CORNEC Paul, DROGUET Cyril, DUFOUR Marie-Thérèse, GENTRIC Guénolé, JONCOUR Martine, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GOFF Michèle, MARLE Jean-Claude, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, RASSENEUR Emmanuelle, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Représentés : ANDRO Dominique (Pouvoir à BUREL Michel), KERDRANVAT Claude (Pouvoir à LE BERRE Hélène), LE GUELLEC Yves (Pouvoir à JONCOUR Martine), PEREIRA Sandra (Pouvoir à KERLOCH Josiane), PERON Sophie (Pouvoir à PICHON Franck).

Absente excusée : KERVEVANT Nathalie.

Absent : -

Secrétaire de séance : LE BERRE Hélène

Date de convocation et de transmission : 23 Mars 2023

Membres en exercice : 34
Présents/représentés : 33
Votants :
- dont « pour » : 33
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Objet 4-5 : Environnement – Adhésion aux réseaux RAMSAR et RIVAGES de FRANCE

La Vice-Présidente déléguée, Emmanuelle RASSENEUR, rappelle que la préservation de l'environnement et du cadre de vie est un axe primordial du projet de territoire de la CCHPB.

A ce titre, la collectivité œuvre au quotidien pour la gestion et la préservation des espaces naturels en lien avec les partenaires institutionnels.

Lors de sa candidature pour l'obtention du label Ramsar, la CCHPB a bénéficié de l'accompagnement de l'association Ramsar France qui œuvre depuis 2011 et anime le réseau des sites Ramsar français.

En 2023, l'association prévoit un programme riche en événements, avec notamment :

- Son assemblée générale qui aura lieu fin mars – début avril en visioconférence ;
- L'accueil du 2^{ème} cercle des maires des villes Ramsar, qui réunit 43 villes Ramsar labellisées dans le monde ;
- Le 15^{ème} séminaire des acteurs de sites Ramsar, qui se tiendra au sein du site des étangs de la Champagne humide ;
- La poursuite de l'animation du réseau des sites français et l'accompagnement des sites potentiels.

Aussi, dans le cadre de la démarche RNR, le réseau Rivages de France est également un partenaire, association qui défend les positions et intérêts des adhérents sur des sujets à fort enjeu : biodiversité, érosion côtière, accueil du public, tourisme durable, participation citoyenne, financement de la gestion, etc.

Il anime un réseau national d'environ 160 gestionnaires et partenaires de la gestion de sites littoraux et lacustres de métropole et d'outre-mer, aux côtés du Conservatoire du littoral.

L'association organise chaque année des rencontres et des formations adaptées favorables aux échanges d'expériences entre gestionnaires, valorise des actions et propose des conseils juridiques.

Ces différentes activités apportent aux gestionnaires de sites naturels une plus-value dans l'exercice de leur gestion.

Dans ces conditions,

En tant que site labellisé Ramsar et structure gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral,

Sur proposition de la Vice-Présidente déléguée, Emmanuelle RASSENEUR, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **Décide d'adhérer auprès de ces deux associations, pour l'année 2023, pour un montant de cotisation annuelle de :**
 - **500 € correspondant à l'adhésion Ramsar France**
 - **400 € correspondant à l'adhésion Rivages de France.**
- **Dit que les crédits sont inscrits au BP 2023.**

La Présidente,



Josiane KERLOCH.

